

Haut-Karabakh : Le Parlement européen appelle à la protection d'urgence des droits humains

Michèle Rivasi, députée européenne



Mardi 3 octobre, le Parlement européen tiendra un débat en présence de la Commission et du Conseil sur la situation au Haut-Karabakh à la suite de l'attaque de l'Azerbaïdjan. À l'issue de ce débat, une résolution sera votée ce jeudi 5 octobre, avec Michèle Rivasi en tant que cosignataire.

« Cette résolution **condamne très fermement l'attaque militaire de l'Azerbaïdjan**, souligne que le nettoyage ethnique des Arméniens est en cours et exige que l'Azerbaïdjan autorise les organisations internationales à entrer dans la zone afin d'assurer d'urgence la protection des droits de l'homme dans le Haut-Karabakh.

Le Parlement européen déplore aussi la timide réponse de l'Union européenne. Notre institution appelle que l'Europe à **condamner clairement l'action de l'Azerbaïdjan** et à renforcer sans tarder le mandat de sa mission en Arménie afin d'observer la situation sur place. Nous demandons surtout que l'Union européenne révisé complètement sa politique avec l'Azerbaïdjan, en retirant ses plans de coopération intensifiée dans le domaine de l'énergie. Le Parlement européen demande **que l'Union européenne réduise sa dépendance envers les régimes autocratiques pour satisfaire ses besoins en énergie**. Il est essentiel que l'Union européenne communique de manière explicite avec les autorités azéries, en les avertissant que la poursuite des violences et des agressions militaires pourrait entraîner l'imposition de sanctions ciblées contre les responsables de ces actes.

De plus, l'Union européenne devrait fortement **encourager la reprise des pourparlers de paix** entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, tout en offrant une **assistance humanitaire immédiate à l'Arménie**. »

Plus de détails sur la résolution sur le site <https://www.michele-rivasi.eu>